



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TELECOMMUNICATION

03

ADMINISTRATION

08

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

SOCIAL

02

INFRASTRUCTURE

03

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arpmp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@arpmp.cm, Web: www.arpmp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arpmp.cm

N° 1669

24 Octobre 2018

24 October 2018

17H17/5:17 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	N° 05 /AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° 05 /AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2018 DU 19 OCTOBRE 2018
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-11-2018
2	Reference	014/AONO/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU RELATIF A L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE EN PARTIE DOUBLE AU FEICOM POUR LES EXERCICES 2018 ET 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-11-2018
3	Reference	N°0600/DIPL/D12/SDBMM/SM DU19 OCTOBRE 2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0600/DIPL/D12/SDBMM/SM DU19 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 018/LC/ MINREX/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08 /AONO/MINREX/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA NUMERISATION DES ACCORDS, DES TRAITES ET DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX (PHASE1) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
4	Reference	ADDITIF N°01 A/S 3/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/2018 DU 22/09/2018 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE VETERINAIRE ZOOTECHNIQUE (MODELE I) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA ? DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , REGION LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	Reference	005/DC/C18/CDPM/C-DIZ 2018 DU 11/10/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE CONSULTATION 005/DC/C18/CDPM/C-DIZ 2018 DU 11/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE DIZANGUE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [003/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2018 DU 22/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH A LTECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE YATO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 22-11-2018

7

Reference [040 /ASMI/MINMIDT/PRECASEM/UCP/SPM/10-2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 040 /ASMI/MINMIDT/PRECASEM/UCP/SPM/10-2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE REEVALUER LES COUTS ISSUS DE L'ETUDE APD/DCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION-CONSTRUCTION DES BATIMENTS DEVANT ABRITER CERTAINS SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DU MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (MINMIDT)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-11-2018

8

Reference [019 /C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 019 /C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 12 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX DE DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN PAN DU MUR DE LA CLOTURE D'ENCEINTE DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DIRECTEUR GENERAL DU FEICOM A SANTA BARBARA NGOUSSO

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

9

Reference [0062/C/MPT/CEP-CAB/SPM \(ai\)/2018 DU 15 OCT 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00000062/C/MPT/CEP-CAB/SPM (AI)/2018 DU 15 OCT 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL 1- NUMÉRO DE L'APPEL D'OFFRES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000017/AONO/MPT/CEP-CAB/SPM(AI)/2018 DU 22 AOÛT 20182- NOM DU PROJET : PROJET DORSALE À FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE – CENTRAL AFRICAN BACKBONE – CAB3- DESCRIPTION DU CONTRAT : AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE LA CAMPOST EN VUE D'ABRITER LES ARCHIVES ET LE COURRIER HYBRIDE AINSI QUE LES CENTRES PUBLICS MULTISERVICES, EN TROIS LOTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

10

Reference [N°01/C/ MINAT/RCE/DHS/P/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/ MINAT/RCE/DHS/P/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SUBDIVISION DES TRAVAUX PUBLICS DE MBANDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA - REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [1375 /18/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 1375 /18/DG/CNPS DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°05/A0NO/CNPS/DG/CIPM/2018 DU 23 JANVIER 2018 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE BERTOUA ET DE BAFOUSSAM.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

12

Reference [N°0097/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°0097/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09 /AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA RENOVATION DES TOILETTES DES BATIMENTS B ET C AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

13

Reference [N° 126/18/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 126/18/DG/CNPS DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 05/AONONNPS/DG/CIMP/2018 DU 23 JANVIER 2018 POUR L'AMENAGEMENT DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE BERTOUA ET BAFOUSSAM

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

14

Reference [N°0095/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°0095/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINREX/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA NUMERISATION DES ACCORDS, DES TRAITES ET DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX (PHASE 1) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [N°0096/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°0096/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 /AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA REHABILITATION DE LA SALLE DES ARCHIVES DU BATIMENT DES INSPECTEURS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [1375 /18/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 1375 /18/DG/CNPS DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°05/A0NO/CNPS/DG/CIPM/2018 DU 23 JANVIER 2018 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE BERTOUA ET DE BAFOUSSAM.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [N°0097/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0097/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09 /AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA RENOVATION DES TOILETTES DES BATIMENTS B ET C AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

18

Reference [N° 126/18/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 126/18/DG/CNPS DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 05/AONONNPS/DG/CIMP/2018 DU 23 JANVIER 2018 POUR L'AMENAGEMENT DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE BERTOUA ET BAFOUSSAM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

19

Reference [N°0095/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0095/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINREX/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA NUMERISATION DES ACCORDS, DES TRAITES ET DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX (PHASE 1) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

20

Reference [N°0096/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0096/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 /AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA REHABILITATION DE LA SALLE DES ARCHIVES DU BATIMENT DES INSPECTEURS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

21

Reference [019 /D/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°19/D/FEICOM/DG/ DU 22 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN PAN DU MUR DE LA CLOTURE D'ENCEINTE DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DIRECTEUR GENERAL DU FEICOM À SANTA BARBARA NGOUSSO

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

22

Reference [01/D/MINAT/RCE/DHS/P/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°01/D/MINAT/RCE/DHS/P/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SUBDIVISION DES TRAVAUX PUBLICS DE MBANDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA - REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference N°0601/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 Lire Titre/objet DECISION N°0601/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°019/LC/ MINREX/CMPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA REHABILITATION DE LA SALLE DES ARCHIVES DU BATIMENT DES INSPECTEURS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

24	Reference N°0602/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 Lire Titre/objet DECISION N°0602/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 020/LC/ MINREX/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA REHABILITATION DES TOILETTES DES BATIMENTS B ET C AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference N°0599/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 Lire Titre/objet DECISION N°0599/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 017/LC/ MINREX/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04 /AONR/MINREX/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA CONCEPTION ET L'IMPLANTATION D'UNE PLATEFORME DE TRAVAIL COLLABORATIF ENTRE LE MINREX ET LA COMMUNAUTE DIPLOMATIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 004/DC/C18/C-DIZ/2018 Du 11/10/2018 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C18/C-DIZ/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KM6 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE PREFET DE LA SANAGA MARITIME COMMISSION COMPETENTE : COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS POUR LASANAGA MARITIME FINANCEMENT : ALLOCATION DE LA COMMUNE DE DIZANGUE /PNDP III (FONDS C2D III) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 31-10-2018
-----------	--

27	Reference N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 15-11-2018
-----------	---

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° 05 /AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2018 DU 19 OCTOBRE 2018

FINANCEMENT

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans le journal des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics au Cameroun (ARMP) du 15 décembre 2017 et dans le site internet de la BID le 30 mars 2015.

2. Allotissement

DEUX (02) LOTS.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité et obtenu auprès de la Banque Islamique de Développement (BID) un prêt pour le financement du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds issus dudit prêt pour effectuer des paiements au titre du marché pour la fourniture et l'installation de vingt-huit (28) panneaux solaires pour 14 écoles primaires dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord, répartis en deux (02) lots.

Le Ministre de l'Education de Base, Maitre d'Ouvrage du Projet invite les soumissionnaires à proposer leurs offres scellées.

4. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent consulter les documents d'appel d'offres à l'Unité de Gestion du PASZEP, BP 1 600 Yaoundé, Tél. : (237) 242 06 67 06 / 699 64 95 60, Email : paqueb2@gmail.com, de lundi à vendredi de 7 h30 à 15h 30

5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'Unité de Gestion du PASZEP, BP 1 600 Yaoundé, Tél. : (237) 242 06 67 06 / 699 64 95 60, Email : paqueb2@gmail.com, de lundi à vendredi de 7 h30 à 15h 30. Un ensemble complet de documents d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) Francs CFA, payable au Compte d'Affectation Spécial ARMP N°335988 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC). Le document sera retiré au secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet dès publication de cet avis d'appel d'offres.

6. Remises des offres

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de:

N° LOT	Montant de la caution de soumission (F CFA)
1	1 920 000
2	2 560 000

Et être livrées à l'adresse ci-dessous à **11 heures le 29 novembre 2018**.

7. Delai de Livraison

La période de la fourniture et d'installation est de trois (03) mois par lot.

8. Cautionnement Provisoire

N° LOT	Montant de la caution de soumission (F CFA)
1	1 920 000
2	2 560 000

9. Ouverture des Plis

Elles seront ouvertes 1 heure après, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous. Les offres tardives seront rejetées et retournées non décachetées.

10. Renseignements Complémentaires

Secrétariat de l'Unité de Gestion du PASZEP

A l'attention du Coordonnateur du PASZEP

Unité de Gestion du PASZEP, BP 1 600 Yaoundé, Tél. :(237) 242 06 67 06 / 699 64 95 60, Email : paqueb2@gmail.com

com Site web: www.PASZEP.minedub.org

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

YOUSOUF NÉE HADIDJA ALIM

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2018
DU RELATIF A L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE EN PARTIE DOUBLE
AU FEICOM POUR LES EXERCICES 2018 ET 2019**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue du recrutement d'un cabinet de Consultant pour l'accompagnement à la mise en place de la comptabilité en partie double au FEICOM.

2. Consistance des prestations

Le Cabinet des consultants devraprocéder à la mise en place de la comptabilité patrimoniale du FEICOM au titre de l'exercice 2018. Cette mission devra aboutir à la production des états financiers règlementaires exigés d'une entreprise conformément aux termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation étalée est de vingt -cinq millions (25 000 000) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée, à égalité de conditions, aux Cabinets Consultants qui regroupent en leur sein une équipe d'au moins deux experts inscrits à l'ONECCA et dans un ordre européen, anglo-saxon ou américain.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du FEICOM sur la ligne budgétaire « 61-20-500, honoraires versés » exercices 2018 et suivants .

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM sise à la Direction Générale MIMBOMAN Yaoundé, BP 718, FEICOM 381, Rue 4561 Mimboman YDE 4^{ème}, Tél/Fax : (237) 222 22 27 28 / 222 23 17 59 dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM sise à MIMBOMAN Yaoundé, BP 718, Tél/Fax : (237) 222 22 27 28 / 222 23 17 59 dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, **au plus tard le 15 NOVEMBRE 2018 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0 14 /AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 22/10/2018**
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

La durée de la mission est de douze (12) mois et comporte quatre (04) étapes. Chacune des trois premières étapes a une durée d'un mois et la dernière, une durée de neuf mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant d'un cinq cent mille (500 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM, aura lieu le **15 NOVEMBRE 2018 à 15 heures précises** dans la salle de réunion de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Note technique inférieure à 75% ; Présence du CV d'un même expert dans plusieurs dossiers ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
Absence de l'inscription à l'ONECCA et dans un ordre européen, anglo-saxon ou américain.
Offre technique non-conforme aux TDR ;
Absence de la caution de soumission ;
Présence d'informations financières dans l'offre technique

LES PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

Présentation générale de l'offre ;
Compréhension de la mission ;
Observations et suggestions sur les TDR ;
Méthodologie d'exécution des prestations ;
Qualification et compétences du personnel clé pour la mission ;
Références des experts comptables dans les domaines de la migration d'un système comptable à un autre, la transposition d'une comptabilité budgétaire à une comptabilité en partie double.
Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 75 points sur 100 seront ouvertes pour la suite de la procédure.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection par points, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 22 27 28, Poste 221 Porte 324
BP : 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4561 Mimboman YDE 4^{ème}
Fax : (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 22 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N°0600/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 018/LC/ MINREX/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08 /AONO/MINREX/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA NUMERISATION DES ACCORDS, DES TRAITES ET DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX (PHASE1) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/MINREX/CMPM/2018 du 13 septembre 2018.

DECIDE

Article 1^{er} : Le groupement dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative à la numérisation des accords, traités et engagements internationaux au Ministère des Relations Extérieures, pour les montant et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC EN FCFA
GROUPEMENT EMERGENCES SARL/ETS VINDA COMMUNICATION-MANDATAIRE EMERGENCES SARL B.P.13 539 Yaoundé Tél.672 16 98 81	2 MOIS	40 613 110

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE DIBAMBA

**ADDITIF N°01/APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°03/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/2018 DU 22/09/2018 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE
 VETERINAIRE ZOOTECHNIQUE (MODELE I) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA ? DEPARTEMENT DE LA
 SANAGA MARITIME , REGION LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA, à son annexe d'Edéa au marché central (ancienne Mairie Rurale) dans la salle de réunion B.P 36 EDEA tel 699 68 28 56 au plus tard le 22 Octobre 2018 à 12 heures, heure locale devra porter la mention</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA " À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA, à son annexe d'Edéa au marché central (ancienne Mairie Rurale) dans la salle de réunion B.P 36 EDEA tel 699 68 28 56 au plus tard le 31 Octobre 2018 à 12 heures, heure locale devra porter la mention</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA " À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 22 Octobre 2018 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DIBAMBA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 31 Octobre 2018 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DIBAMBA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>

DIBAMBA le 6 Octobre 2018

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
CONSULTATION 005/DC/C18/CDPM/C-DIZ 2018 DU 11/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE DIZANGUE
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence. le Préfet du Département de la Sanaga-maritime d'Edéa, Autorité Contractante. lance pour le compte de la Commune de Dizangué une demande de cotation pour **fournitures pédagogiques scolaires des Ecoles Primaires Publiques de Dizangué** Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent la livraison des équipements décrit au point 2.2 de la Pièce 2.

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant prévisionnel **de Cinq Millions Cinq Cent Vingt Cinq Mille (5 525 000) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financi&es et techniques requises.

5. Financement

La fourniture de ces équipements est financée par le BIP Exercice 2018

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis. aux heures ouvrables au Secrétariat Particuiier du Préfet du Département de la Sanaga-Maritime. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **30 000 (Trente mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette municipale de la Commune de Dizangué ou à la recettedes finances d'Edéa.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels).1 Sçft deges au secrétariat particulier du Préfet de la Sanaga?Maritime, au plus tard le **31/10/2018 à 11 heures** et devront porter la mention

**DEMANDE DE COTATION N005/DC/C18/CDPM/C-DIZ 2018 DU 11/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE DIZANGUE
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de **un (01) mois.**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **110 500francs CFA(Cent Dix Mille cinq cent francs CFA)** valable pendant trente jours au — delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services'émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Attestation de soumission à **la CNPS** en cours de validité .1: Déclaration d'intention de soumissionner
- Attestation de non faillite :
- Attestation de domiciliation bancaire
- Quittance de versement de la Recette municipale de Dizangué ou au recette des **finances pour les frais** d'achat du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non - exclusion délivrée **par l'ARMP** ;
- **Caution de soumission** ;
- Registre de commerce;
- Attestation de non redevance fiscale avec au verso la photocopie de la quittance de paiement de **la patente de** l'année en cours ;
- Attestation de **plan de** localisation et plan de localisationDéclaration sur l'honneur du non abandon.

L'Offre Technico — Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation. Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **31/10/2018** à **12 heures** par la Commission de Passation des Marchés de la Préfecture d'Edéa et se fera en un temps.

12. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIPIINIATOIRES

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis ;
- Erreurs de calcul réduisant l'Offre financière de cinq pour cent (5%) et plus :
- Absence d'une pièce de l'Offre technico-financière
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ; Usage de faux documents ;
- Suspension de la commande publique
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Dizangué.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption(CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime, t

DOUALA le 11 Octobre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

COMMUNE DE DIBOMBARI

DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH A LTECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE YATO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de DIBOMBARI, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de DIBOMBARI, une Demande de Cotation pour les travaux de construction d'un forage positif équipé de PMH à l'école primaire publique de YATO, département du Moungo, Région du Littoral dans la Commune de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement .

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.

Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la **Commune de DIBOMBARI, exercice 2018.**

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la **Mairie de DIBOMBARI.**

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu **gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 et 15h30 à la Mairie de DIBOMBARI, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.**

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception au lieu indiqué dans la Demande de Cotation, au plus tard le 22/11/2018, à 11h00 heures précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE YATO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL

(En procédure d'urgence)

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le 22/11/2018 à 12 précises, heure locale, à la Commune de Dibombari, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

11. Critères d'évaluation Critères éliminatoires

Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entrepreneurs ;
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui inférieur à 21 sur 29) ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;

Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

1. **a. Références de l'entreprise;**
2. **b. Moyens matériels permanents ou mobilisables;**
3. **c. Qualification du personnel du chantier;**
4. **d. Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux;**

5. e. Capacité d'autofinancement (justifier d'une Attestation bancaire de levée de fonds pouvant permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser à hauteur de 30% du montant TTC de la soumission)

Les soumissionnaires non enregistrés seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous (**attention : les soumissionnaires enregistrés pour leurs qualifications suite à la campagne du PNDP de 2018 en vue de la pré-qualification d'entreprises, sont dispensés de soumettre une déclaration de qualification administrative, technique, et financière**):

Pièces n°	Désignation
B.1	Présentation de l'Offre
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires
	Lisibilité
	Pagination
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)
	-Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de Génie Rural/Hydraulique) daté et signé
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté k 3 ans
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de Génie Rural/Hydraulique) daté et signé
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé
	-Ancienneté k 3ans
B.3	Matériel de Chantier
	-Au moins un Camion, Pick up, atelier de foration (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), -Au moins un pick-up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location)
	-Liste de matériel cohérent avec les tâches (voir CCTP)
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux
	-Production d'un organigramme du projet
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale
	-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais 90 jours
	-Cohérence dans l'ordonnancement des travaux
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page
B	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page
B.8	

Attestation de visite des sites



13.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics
B.11	Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphée
13.13	Bordereau des prix paraphé
B.14	Capacité financière .? 30% du TTC de la soumission
	Total des oui

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres

13. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Dibombari, Téléphone : 677768164/691589347 ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussadi immeuble Congelcam, 1er étage, Téléphone : 233 247 74 68 / 690 203 800

DOUALA le 22 Octobre 2018

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE SECTEUR MINIER

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 040
/ASMI/MINMIDT/PRECASEM/UCP/SPM/10-2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL
CHARGE DE REEVALUER LES COUTS ISSUS DE L'ETUDE APD/DCE DES TRAVAUX DE
REHABILITATION-CONSTRUCTION DES BATIMENTS DEVANT ABRITER CERTAINS SERVICES
CENTRAUX ET EXTERIEURS DU MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE (MINMIDT)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (AID/IDA) et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit (5024 CM) pour effectuer des paiements au titre du Contrat de Consultants Individuel pour la réévaluation des coûts issus de l'étude APD/DCE des travaux de réhabilitation-construction des bâtiments devant abriter certains services centraux et extérieurs du MINMIDT.

Le PRECASEM a pour objectifs le renforcement des capacités institutionnelles et l'intégration de l'exploitation minière industrielle dans le développement local et régional à travers l'amélioration de l'efficacité et de la transparence dans la gestion du secteur minier d'une part et l'amélioration de la contribution du secteur minier au développement durable. Le Projet comprend trois (3) composantes :

- **La Composante A** qui vise l'amélioration de l'accès aux ressources minérales et de la gestion des opérations extractives ;
- **La Composante B** qui vise l'intégration des mines dans le développement local et régional ;
- **La composante C** qui vise à soutenir la coordination du projet et la gestion de la passation de marchés, la gestion financière et les décaissements, ainsi que le suivi et l'évaluation de l'exécution du projet.

Le MINMIDT a élaboré le document de stratégie de développement du secteur minier en 2010 qui s'est poursuivie, deux années après, par la mise en place d'un nouvel organigramme. Toutes ces mutations ont conduit entre autres, à la transformation de la Direction des Mines et de la Géologie en deux directions distinctes, la Direction des Mines et la Direction de la Géologie. Cette évolution est venue accroître les besoins en locaux de travail, lesquels jadis étaient déjà insuffisants.

Dans le cadre de ses activités préliminaires, le PRECASEM a réalisé l'audit institutionnel et organisationnel du cadre régissant le secteur minier au Cameroun. Cette étude a permis d'identifier de manière précise, les besoins en matière de bureaux pour les Directions des Mines, de la Géologie et du Centre d'Information Géologique et Minière et des structures déconcentrées.

Afin de réaliser les aménagements programmés, une étude d'Avant-Projet Détaillée (APD) a précisé les contours de leur exécution et des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) ont été élaborés par le Groupement STUDI International/INTEGC retenu par le PRECASEM pour réaliser la maîtrise d'œuvre complète des travaux mentionnés. Cette étude dont les différents livrables sont disponibles à l'Unité de Coordination du PRECASEM, a estimé des coûts bien au-delà des prévisions budgétaires du projet. Plusieurs prix du bordereau confidentiel des prix unitaires semblent élevés, comparés à ceux pratiqués sur marché actuel. Une réévaluation des coûts, objet de cette mission, semble être une option susceptible de ramener les coûts proches des prévisions budgétaires du Maître d'Ouvrage. Cette réduction des coûts peut également émaner d'une éventuelle modification des projets architecturaux et de certains éléments de structures sans pour autant modifier de façon substantielle les options retenues, notamment le bâtiment devant abriter les Directions des Mines et de la Géologie à Yaoundé.

2. Objet

Objectifs de la mission

Par la présente mission, le PRECASEM se propose de recourir aux compétences d'un consultant individuel en vue de réaliser une contre-expertise de l'études d'APD-DCE du projet de réhabilitation-construction de trois (03) bâtiments (01 à Yaoundé, 01 à Batouri et 01 à Ngaoundéré) devant abriter certains services centraux et déconcentrés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

Missions du consultant

Dans le cadre de cette étude, le consultant devra :

- procéder à une évaluation complète du rapport de l'étude APD/DCE produit par le consultant en charge de la maîtrise d'œuvre complète des travaux envisagés ;
- identifier des prestations qui auraient fait l'objet d'une estimation supérieure aux prix couramment pratiqués sur le marché national;
- proposer des prix appropriés pour chacun des lots de l'étude (Yaoundé, Batouri et Ngaoundéré). Des modifications aux plans architecturaux peuvent être proposées, sans modifier de façon substantielle l'étude, de sorte que cette dernière conserve sa validité ;
- produire un nouvel avant-métré et estimatif des couts par lot (confidentiel des couts prévisionnels) prenant en compte les prix suggérés par ce dernier ;
- revoir le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) en y intégrant les modifications éventuelles apportées sur la nature, la structure et le détail des activités à exécuter.

Il est prévu que les prestations soient fournies dès le dernier trimestre de l'année 2018, sur une période ne dépassant pas quatre (04) semaines, non compris les délais d'approbation des rapports du consultant.

Responsabilités de l'Unité de Coordination du PRECASEM

Le PRECASEM agira en tant que représentant du Maître d'Ouvrage. Il devra :

- mettre à la disposition du titulaire toutes les informations susceptibles de l'aider dans l'accomplissement de sa mission, et en particulier le rapport de l'étude portant audit institutionnel et fonctionnel du cadre régissant le secteur minier au Cameroun;
- veiller à la réalisation des prestations dans le respect des normes, des textes en vigueur et des règles de l'art;
- liquider et acheminer dans les circuits administratifs de paiement, les factures des prestations du Consultant selon les termes du Contrat.

Profil du consultant

Pour mener à bien cette mission, le consultant individuel devra être un ingénieur de génie civil, un architecte ou tout experts dans une discipline équivalente de niveau minimum Bac+5, justifiant d'au-moins 10 ans d'expérience dans le domaine du bâtiment avec une expérience avérée en évaluations techniques et financières des BTP et justifiant au minimum de trois (03) études de bâtiments dont au moins une de réhabilitation. Ce dernier devra avoir le couvert d'une firme ou d'un cabinet spécialisé dans le Génie civil.

3. Consistance des prestations

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, Janvier 2011 » (« **Directives de Consultants** »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant Individuel sera sélectionné selon la méthode appropriée de même nom « **Sélection de Consultant Individuel** », telle que décrite dans les Directives de Consultants.

4. Remises des offres

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 9 heures à 15 heures.**

Les manifestations d'intérêt écrites en français ou en anglais, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard **le 13 novembre 2018 à 12 heures**, et devront comporter la mention suivante : « *Sollicitation de Manifestations d'Intérêt, Services de Consultants n° 040/ASMI/MINIMIDT/PRECASEM/UCP/SPM/10-2018, Pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de réévaluer les coûts issus de l'étude APD/DCE des travaux de réhabilitation-construction des bâtiments devant abriter certains services centraux et extérieurs du MINIMIDT* ».

5. Composition du dossier

L'Unité de Coordination du PRECASEM invite maintenant les Consultants Individuels «Consultants» éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services, notamment : CV mis à jour, daté et signé ; attestation de disponibilité et copies des références. Les critères de sélection sont les suivants:

- a. Avoir un niveau d'études minimum de BAC+5 en génie civil, en architecture ou tout autre domaine équivalent ;
- b. Posséder au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du bâtiment avec une expérience avérée en évaluations techniques et financières des BTP;
- c. Posséder au minimum de trois (03) études de bâtiments dont au moins une de réhabilitation ;

Sous réserve des risques de conflit d'intérêts, des Firmes de consultants intéressées peuvent également proposer des consultants individuels relevant de leur personnel. Dans ce cas, seules les expériences et qualifications des experts proposés seront considérées, pour le processus de sélection. L'expérience du Bureau de consultants ne sera pas prise en compte. Les Bureaux de consultants sont priés de préciser si le contrat sera signé avec le Bureau ou avec le consultant individuel proposé

6. Renseignements Complémentaires

L'adresse de contact et de dépôt des expressions d'intérêt est :

Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRECASEM

B.P. 35491, Yaoundé (Cameroun), Bureau situé à Mballa 2, rue Dragage, 100 m avant le carrefour entrée Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), en face de la Direction Nationale de « SOS Villages d'enfants » TEL : (237) 222 21 72 05. Email : minimidt_precasem@yahoo.com avec copies à gsmnanga@yahoo.fr et à sbossobosso@yahoo.fr.

YAOUNDE le 22 Octobre 2018

Le COORDONNATEUR

MANANGA GUILLAUME SOSTHENE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° 019 /C/FEICOM/DG DUPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 12 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX DE DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN PAN DU MUR DE LA CLOTURE D'ENCEINTE DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DIRECTEUR GENERAL DU FEICOM A SANTA BARBARA NGOUSSO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 019 /D/FEICOM/DG du 22 OCTOBRE 2019

Le Groupement ci-après, a été déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Le Groupement CARNEST ET ARCHI CONSTRUCTION, BP : 15334 Yaoundé	DIX NEUF MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE QUATRE VINGT HUIT (19.384.088) francs CFA TTC	d'un (01) mois

Le responsable dudit Groupement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la lettre-commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 22 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00000062/C/MPT/CEP-CAB/SPM (AI)/2018 DU 15 OCT 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL 1- NUMÉRO DE L'APPEL D'OFFRES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000017/AONO/MPT/CEP-CAB/SPM(AI)/2018 DU 22 AOÛT 2018- NOM DU PROJET : PROJET DORSALE À FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE – CENTRAL AFRICAN BACKBONE – CAB3- DESCRIPTION DU CONTRAT : AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE LA CAMPOST EN VUE D'ABRITER LES ARCHIVES ET LE COURRIER HYBRIDE AINSI QUE LES CENTRES PUBLICS MULTISERVICES, EN TROIS LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Postes et Télécommunications communique :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00000017/AONO/MPT/CEP-CAB/CSPM/2018 du 22 AOUT 2018 Pour l'«AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA CAMPOST EN VUE D'ABRITER LES ARCHIVES ET LE COURRIER HYBRIDE AINSI QUE LES CENTRES PUBLICS MULTISERVICES, EN TROIS LOTS »

ADJUDICATAIRE	MONTANT HORS TAXES en FCFA	DELAÏ D'EXECUTION
TECHNO CONSTRUCTION BP : 12299 Yaoundé Tél : 651 30 90 36	-Lot1 : quatre-vingt-treize millions cent vingt-cinq mille soixante-douze (93 125 072) FCFA toutes taxes comprises ; - lot2 : cent trente un millions neuf cent soixante-six mille cent quarante-huit (131 966 148) FCFA toutes taxes comprises ; lot3 : quatre-vingt-seize millions cinq cent quatre-vingt mille six cent vingt un (96 580 621) FCFA toutes taxes comprises ;	Quatre (04) mois.

Adresse et contact pour informations complémentaires

Cellule d'exécution du Projet CAB

Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique

BP : 6061 Yaoundé – République du Cameroun

Fax : +237 222 23 54 99 Tél bureau : +237 222 23 55 16

E.mail : bissombipierre@yahoo.fr avec copie à ahmay77@yahoo.fr

La société **TECHNO CONSTRUCTION**, est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule d'exécution du Projet CAB.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 15 Octobre 2018

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

COMMUNIQUE N°01/C/ MINAT/RCE/DHS/P/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SUBDIVISION DES TRAVAUX PUBLICS DE MBANDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA - REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Haute-Sanaga, à Nanga-Eboko, communique : Par DECISION N°01/D/MINAT/RCE/DHS/P/2018
 Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Montant TTC	RANG
			1 ^{er} phase	
ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES BP: 2190 Yaoundé	88 660 062	88 660 062	49 104 807	1^{er}
ETS SOBATRA BP: 5974 Yaoundé	89 999 817	89 999 817	49 999 850	2^{eme}

Le soumissionnaire **ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES BP : 2190 Yaoundé**, est retenu pour les travaux de construction de Travaux Publics de Mbandjock dans le Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre, pour un montant de **F CFA quatre-vingt huit mille soixante-deux (88 660 062) TTC** :

Soit : **quarante-neuf millions cent quatre mille huit cent sept (49 104 807) F CFA, TTC** pour la **1^{er} phase** et un délai de **quarante-neuf (49) jours**. Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à **Nanga-Eboko** pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.

NANGA-EBOKO le 17 Octobre 2018

Le PREFET

NANGA DANG Albert

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 1375 /18/DG/CNPS DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°05/A0NO/CNPS/DG/CIPM/2018 DU 23 JANVIER 2018 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE BERTOUA ET DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

VU le traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°95/136 du 24 juillet 1995 ;

VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU la résolution n°045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;

VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 05/A0NO/CNPS/DG/CIPM/2018 du 23 janvier 2018;

VU la correspondance n°000677/UARMP/CRRMPC/CCRA/CSE/FP/AFIN.nj/2018 du 07 juin 2018 de l'ARMP CIPM ;

Vu la correspondance n°70/18/CNPS/DG/CIPM du 22 juin 2018 de la CIPM à ENSERBAT.

DECIDE:

Article 1er.- L'Appel d'Offre n°05/A0NO/CNPS/DG/CIPM/2018 du 23 janvier 2018 relatif à l'aménagement de deux

salles d'archives pour les CPS de Bertoua et de Bafoussam est annulé pour non production interne de passation des marchés du résultat final de l'examen des offres.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

(r

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0097/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09 /AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA RENOVATION DES TOILETTES DES BATIMENTS B ET C AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, communique :

Par Décision **N°0602/DIPL/D12/SDBMM/SM**

ETS CORAMA B.P.5749 Yaoundé Tél.699 99 80 99/699 54 20 55, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à la rénovation des toilettes des bâtiments B et C au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **vingt trois millions cinq cent quatre vingt cinq mille deux cent soixante cinq (23 585 265) francs FCFA** et un **délaï de deux(2) mois**.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N° 126/18/DG/CNPS DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 05/AONONNPS/DG/CIMP/2018 DU 23 JANVIER 2018 POUR L'AMENAGEMENT DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE BERTOUA ET BAFOUSSAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

L'Avis d'appel d'Offres n°05/AONO/CNPS/DG/CIPM/2018 du 23 janvier 2018 relatif à l'aménagement de deux salles d'archives pour les CPS de Bertoua et de Bafoussam est annulé, pour non production par la Commission Interne de Passation des Marchés du résultat final de l'examen des offres.

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0095/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINREX/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA NUMERISATION DES ACCORDS, DES TRAITES ET DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX (PHASE 1) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, communique :

Par Décision N°0600/DIPL/D12/SDBMM/SM

GRUPEMENT EMERGENCES SARL/ETS VINDATA COMMUNICATION B.P.13 539 Yaoundé Tél.672 16 98 81, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à la numérisation des accords, des traités et des engagements internationaux au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **quarante millions six cent treize mille cent dix (40 613 110) francs FCFA et un délai de deux(2) mois.**

Ledit groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0096/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 /AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA REHABILITATION DE LA SALLE DES ARCHIVES DU BATIMENT DES INSPECTEURS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, communique :

Par Décision N°0601/DIPL/D12/SDBMM/SM

ETS NASSOUROU AMINOU (ETS NABO) B.P.9019 Yaoundé Tél.677 712 364/ 677 748 366, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à la réhabilitation de la salle des archives du bâtiment des Inspecteurs au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **quarante trois millions cent quatre vingt douze mille trois cent cinquante (43 192 350) francs FCFA** et un délai **de deux (2) mois**.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 1375 /18/DG/CNPS DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°05/A0NO/CNPS/DG/CIPM/2018 DU 23 JANVIER 2018 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE BERTOUA ET DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

VU le traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°95/136 du 24 juillet 1995 ;

VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU la résolution n°045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;

VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 05/A0NO/CNPS/DG/CIPM/2018 du 23 janvier 2018;

VU la correspondance n°000677/UARMP/CRRMPC/CCRA/CSE/FP/AFIN.nj/2018 du 07 juin 2018 de l'ARMP CIPM ;

Vu la correspondance n°70/18/CNPS/DG/CIPM du 22 juin 2018 de la CIPM à ENSERBAT.

DECIDE:

Article 1er.- L'Appel d'Offre n°05/A0NO/CNPS/DG/CIPM/2018 du 23 janvier 2018 relatif à l'aménagement de deux

salles d'archives pour les CPS de Bertoua et de Bafoussam est annulé pour non production interne de passation des marchés du résultat final de l'examen des offres.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

(r

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0097/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09 /AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA RENOVATION DES TOILETTES DES BATIMENTS B ET C AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, communique :

Par Décision **N°0602/DIPL/D12/SDBMM/SM**

ETS CORAMA B.P.5749 Yaoundé Tél.699 99 80 99/699 54 20 55, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à la rénovation des toilettes des bâtiments B et C au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **vingt trois millions cinq cent quatre vingt cinq mille deux cent soixante cinq (23 585 265) francs FCFA** et un **délaide deux(2) mois**.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N° 126/18/DG/CNPS DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 05/AONONNPS/DG/CIMP/2018 DU 23 JANVIER 2018 POUR L'AMENAGEMENT DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE BERTOUA ET BAFOUSSAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

L'Avis d'appel d'Offres n°05/AONO/CNPS/DG/CIPM/2018 du 23 janvier 2018 relatif à l'aménagement de deux salles d'archives pour les CPS de Bertoua et de Bafoussam est annulé, pour non production par la Commission Interne de Passation des Marchés du résultat final de l'examen des offres.

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0095/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINREX/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA NUMERISATION DES ACCORDS, DES TRAITES ET DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX (PHASE 1) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, communique :

Par Décision N°0600/DIPL/D12/SDBMM/SM

GRUPEMENT EMERGENCES SARL/ETS VINDATA COMMUNICATION B.P.13 539 Yaoundé Tél.672 16 98 81, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à la numérisation des accords, des traités et des engagements internationaux au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **quarante millions six cent treize mille cent dix (40 613 110) francs FCFA et un délai de deux(2) mois.**

Ledit groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0096/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 /AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA REHABILITATION DE LA SALLE DES ARCHIVES DU BATIMENT DES INSPECTEURS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, communique :

Par Décision N°0601/DIPL/D12/SDBMM/SM

ETS NASSOUROU AMINOU (ETS NABO) B.P.9019 Yaoundé Tél.677 712 364/ 677 748 366, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à la réhabilitation de la salle des archives du bâtiment des Inspecteurs au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **quarante trois millions cent quatre vingt douze mille trois cent cinquante (43 192 350) francs FCFA** et un délai **de deux (2) mois**.

Ledit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N°19/D/FEICOM/DG/ DU 22 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN PAN DU MUR DE LA CLOTURE D'ENCEINTE DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DIRECTEUR GENERAL DU FEICOM À SANTA BARBARA NGOUSSO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le décret N°2006/182 du 31 mai 2006 ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2018 du 12 Juillet 2018 pour les travaux de démolition et reconstruction d'un pan du mur de la clôture d'enceinte de la résidence de fonction du Directeur Général du FEICOM à SANTA BARBARA NGOUSSO

DECIDE:

Article 1er : Le Groupement **CARNEST ET ARCHI CONSTRUCTION, BP : 15334 Yaoundé, TEL : 677 746 351** est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2018 du 11 Juillet 2018** pour les travaux de démolition et reconstruction d'un pan du mur de la clôture d'enceinte de la résidence de fonction du Directeur Général du FEICOM à SANTA BARBARA NGOUSSO et pour un montant de **DIX NEUF MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE QUATRE VINGT HUIT (19.384.088) francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution **d'un (01) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 2 : Le Responsable dudit Groupement est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

DECISIONN°01/D/MINAT/RCE/DHS/P/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SUBDIVISION DES TRAVAUX PUBLICS DE MBANDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA - REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifie et complété par le décret **N° 2018/190 du 02 mars 2018** ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° **2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics** ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** le Décret n° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination des préfets ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** la Lettre Circulaire n° **0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Jul 2018** précisant les mesures transitoires a observer suite a la signature et a la publication du décret n° **2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire **N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018** portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert **N°01/AONO/ MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 du 20 septembre 2018 (en procédure d'urgence)** pour les travaux de construction de la Subdivision des Travaux Publics de Mbandjock dans le Département de la Haute-Sanaga- Région du Centre.

DECIDE :

Article 1- Le soumissionnaire **ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES BP : 2190 Yaoundé**, est retenu pour les travaux de construction de la Subdivision des Travaux Publics de Mbandjock dans le Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre, pour un montant de **F CFA quatre-vingt huit millions six cent soixante mille soixante-deux (88 660 062) TTC**, pour un délai de **sept (07) mois calendaires** :

Soit : quarante-neuf millions cent quatre mille huit cent sept (49 104 807) F CFA, TTC pour la 1^{er} phase et un **délai de quatre (04) mois calendaires**.

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le PREFET

NANGA DANG Albert

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N°0601/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°019/LC/ MINREX/CMPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA REHABILITATION DE LA SALLE DES ARCHIVES DU BATIMENT DES INSPECTEURS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 010/AONO/MINREX/CMPM/2018 du 21 septembre 2018.

DECIDE

Article 1^{er} : L'établissement dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative à la réhabilitation de la salle des archives du bâtiment des inspecteurs au Ministère des Relations Extérieures, pour les montant et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC EN FCFA
ETS NASSOUROU AMINOU (ETS NABO) B.P.9019 Yaoundé Tél.677 712 364/ 677 748 366	2 MOIS	43 192 350

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N°0602/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 020/LC/ MINREX/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINREX/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA REHABILITATION DES TOILETTES DES BATIMENTS B ET C AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Restreint N°009/AONO/MINREX/CMPM/2018 du 13 septembre 2018.

DECIDE

Article 1^{er} : L'établissement dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative à la rénovation des toilettes des bâtiments B et C au Ministère des Relations Extérieures, pour les montant et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC EN FCFA
ETS CORAMA B.P.5749 Yaoundé Tél.699 99 80 99/699 54 20 55	2 MOIS	23 585 265

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N°0599/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 19 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 017/LC/ MINREX/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04 /AONR/MINREX/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018, RELATIF A LA CONCEPTION ET L'IMPLANTATION D'UNE PLATEFORME DE TRAVAIL COLLABORATIF ENTRE LE MINREX ET LA COMMUNAUTE DIPLOMATIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Restreint N°04/AONR/MINREX/CMPM/2018 du 13 septembre 2018.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative à la conception et l'implantation d'une plateforme de travail collaboratif entre le MINREX et la communauté diplomatique au Ministère des Relations Extérieures, pour les montant et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC EN FCFA
SALEKA LTD B.P.30257 Yaoundé Tél.674 030 422/ 222 235 941	2,5 MOIS	34 818 615

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Octobre 2018

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C18/C-DIZ/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KM6 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE PREFET DE LA SANAGA MARITIME
COMMISSION COMPETENTE : COMMISSION DEPARTEMENTALE DEPASSATION DES MARCHES PUBLICS POUR LASANAGA MARITIME FINANCEMENT : ALLOCATION DE LA COMMUNE DE DIZANGUE /PNDP III (FONDS C2D III)**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE DIZANGUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Préfet de la Sanaga**, Maître d'Ouvrage Délégué, lance **en procédure d'urgence** pour le compte du Maire de la Commune de **DIZANGUE**, une **Demande de Cotation** pour **les travaux de Construction d'un bloc de toilettes à six (06) compartiments à l'École Publique Bilingue de Km6 dans la commune de Dizangue, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation.

3. Allotissement

Lesdites prestations constituent un lot unique.

4. Participation et origine

- 1. La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.**
- 2. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise** pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.
3. Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.
- 4. Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.**

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la **Commune de DIZANGUE, exercice 2018.**

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la *préfecture de la Sanaga Maritime.*

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu **gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 et 15h30 à la préfecture de la Sanaga Maritime, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception au **lieu indiqué dans la Demande de Cotation, au plus tard le 31/10/2018, à 11h00 heures précises.** Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C18/C-DIZ/2018 Du 11 octobre 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES À SIX (06) COMPARTIMENTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KM6 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

**(En procédure d'urgence)
« À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le 31/10/2018 à 12 heures précises, heure locale, à la Salle réunion de la préfecture, à Edéa, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défailtantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui inférieur à 21 sur 29) ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;

Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défailtantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

1. **Références de l'entreprise ;**
2. **Moyens matériels permanents ou mobilisables ;**
3. **Qualification du personnel du chantier ;**
4. **Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux ;**
5. **Capacité d'autofinancement (justifier d'une Attestation bancaire de levée de fonds pouvant permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser à hauteur de 30% du montant TTC de la soumission)**

Les soumissionnaires non enregistrés seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous (**attention : les soumissionnaires enregistrés pour leurs qualifications suite à la campagne du PNDP de 2018 en vue de la pré-qualification d'entreprises, sont dispensés de soumettre une déclaration de qualification administrative, technique, et financière**) :

Pièces n°	Désignation	Pondération
B.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC	Oui/Non
	Intercalaires	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
	Pagination	Oui/Non
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de GC/GR) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3ans	Oui/Non
B.3	Matériel de Chantier	
	-Au moins un Camion, Pick up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur	Oui/Non
	-Au moins un pick-up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location)	Oui/Non
	-Liste de matériel cohérent avec les tâches (voir CCTP)	Oui/Non

B.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet	Oui/Non
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux	Oui/Non
	-Description des règles de protection socio-environnementale	Oui/Non
	-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ? 120 jours	Oui/Non
	-Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non
B.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
B.11	Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes	Oui/Non
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphée	Oui/Non
B.13	Bordereau des prix paraphé	Oui/Non
B.14	Capacité financière ? 30% du TTC de la soumission	Oui/Non
	Total des oui /29

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la préfecture d'Edéa, Téléphone : 696 73 60 69/672588769, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussadi immeuble Congelcam, 1^{er} étage, Téléphone :233 247 74 68 / 690 203 800

EDEA le 11 Octobre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréeer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

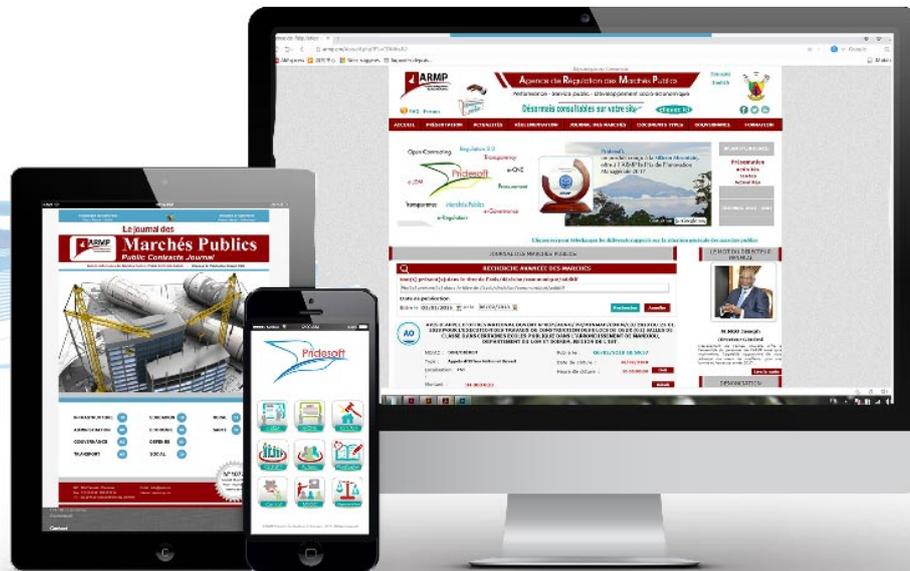
Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.cm**



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm